



REVUE DE PRESSE
Mercredi 11 juillet 2018



Le pourvoi en cassation de Jean-François Torelli rejeté

Il avait formé un pourvoi en cassation à la suite de sa condamnation par la cour d'appel de Bordeaux pour abus de confiance aggravé le 10 janvier 2017. La chambre criminelle de la cour de cassation a rejeté le pourvoi de Jean-François Torelli. Sa condamnation à un an d'em-

prisonnement avec sursis, 50 000 euros d'amende et à une interdiction professionnelle définitive est donc devenue définitive. L'ancien administrateur judiciaire devra aussi payer 2 500 euros au conseil national des administrateurs et mandataires judiciaires et 2 500 euros à l'État français.

Tribunal: les sales méthodes de Huis Clos au grand jour

Huit commerciaux de l'enseigne Huis Clos, liquidée en 2013, étaient à la barre hier. Pour des abus de faiblesses. Ils ciblaient des «timbales».

Des «timbales» ou des «tomates». C'est le nom que les commerciaux de l'ancien magasin Huis Clos d'Angoulême donnaient à certains clients. Ceux dont ils avaient pu déceler la faiblesse, parce qu'ils étaient isolés, âgés, malades, handicapés, vulnérables. Et la mécanique que le tribunal correctionnel a très minutieusement décortiquée hier à l'occasion d'une audience fleuve, exceptionnellement débutée à 10 heures du matin, était implacable: une fois le client ferré, le but était de le plumer autant que possible.

Huit ex-commerciaux du magasin angoumoisien qui vendait menuiseries, portails, chauffage devaient comparaître, pour des abus de faiblesses. Cinq sont venus. Les faits datent des années 2009 à 2012. L'instruction a été longue, les victimes nombreuses, une vingtaine. Plusieurs sont venues au tribunal hier. Pour raconter les mêmes histoires: une première rencontre sur un stand dans une galerie commerciale ou lors d'un démarchage à domicile.

Un premier devis, puis un second... jusqu'à six en quelques mois. À chaque fois des crédits contractés auprès d'organismes de prêt sans jamais tenir compte des taux d'endettement. Un couple de retraités qui finit par signer six contrats, se retrouve enseveli sous 61 000 euros de travaux pour une maison modeste qui n'en vaut pas la moitié. Un autre couple de sourds et muets à

”

Ces méthodes abusives ont provoqué de véritables drames humains. La défense qui consiste à dire qu'ils avaient la pression est un peu légère.

qui l'on vend une porte d'entrée puis une climatisation réversible à 23 000 euros. Encore un couple de personnes «très fragiles» qui signe quatre engagements pour 58 000 euros alors qu'ils vivent dans un chalet de 50 m². Un monsieur mourant qui «achète» en quelques mois pour 59 700 euros de menuiseries et chauffage pour une maison insalubre. Lui est mort, la plupart des autres ont toujours, parfois depuis dix ans, cette dette au-dessus de leur tête.

«Faire cracher les timbales»

Les cinq commerciaux qui sont venus à la barre, la plupart étaient des débutants à l'époque, reconnaissent à demi-mot, disent qu'ils ont agi «sous la pression de leur hiérarchie»

qui leur demandait de «faire du chiffre». Et comme l'a reconnu un des commerciaux dans la salle des pas perdus du tribunal de «faire cracher les timbales». Certains ont admis que «ce n'était pas bien». Et, comme les avocats de la partie civile, ils ont demandé pourquoi les responsables de l'agence d'Angoulême du groupe Huis Clos - liquidé en 2013 après une succession fulgurante et mouvementée - n'avaient pas été poursuivis. L'instruction n'avait pas retenu de charges contre eux...

Le «système» Huis Clos et les méthodes de ses «forces de ventes» conditionnées pour «créer le besoin», ont fait l'objet de nombreuses condamnations à travers la France où le groupe a compté jusqu'à 185 magasins. «C'était une pieuvre qui agissait partout. Les techniques de vente étaient incisives, agressives», dénonce M^e Myriam Bucan qui défendait plusieurs victimes. «Ces méthodes abusives ont provoqué de véritables drames humains, certains sont plombés à vie. La défense qui consiste à dire qu'ils avaient la pression est un peu légère face à la souffrance des victimes», a appuyé M^e Benoît Bertaud, également avocat de victimes. Au total, les dommages et intérêts portent sur plusieurs centaines de milliers d'euros. Des peines de prison avec sursis ont été requises. Délibéré en septembre.

Frédéric BERG

Les salariés de la CCI crient leur colère et inquiétude



Le personnel de la CCI s'est mobilisé hier matin à Angoulême.

Photo Frédéric Berg

Ils sont inquiets et l'ont bruyamment fait savoir hier à Angoulême, place Bouillaud. Une cinquantaine de salariés de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de la Charente ont manifesté devant le siège départemental pour dire leur inquiétude et leur colère.

«La diminution des ressources fiscales en raison des prélèvements continus de l'État créé une casse sociale très forte. En Nouvelle-Aquitaine, 500 postes ont déjà été supprimés au sein des 14 CCI territoriales. On redoute une nouvelle suppression de 500 nouveaux postes, ce qui équivaldrait à supprimer un tiers des postes en quel-

ques années», résume Gilles Amblard, représentant du personnel de la CCI Charente qui rappelle que la Chambre *«est un acteur majeur de l'insertion professionnelle et du développement des entreprises notamment en milieu rural».*

Ce mardi, les présidents et directeurs des CCI sont en assemblée générale à Paris, où ils rencontrent Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, pour évoquer la réforme dans le cadre de la future Loi de finances 2019. En Charente, la CCI emploie 129 personnes sur les établissements de formation (Cifop, Emca et ICF de Cognac) et 48 au siège à Angoulême et à l'annexe de Cognac.

Le flop

L'appel de Nicole Bonnefoy balayé par le gouvernement



Son intervention était en 11^e position lors de la séance des questions au gouvernement hier après-midi. Archives CL

Solidarité nationale. Lors des questions au gouvernement hier après-midi, la sénatrice de Charente, Nicole Bonnefoy, a tenté de faire appel à la solidarité nationale pour les sinistrés de la grêle. Elle demandait au ministre de l'Intérieur de puiser dans le fonds de soutien du gouvernement. Les «1 000 foyers choqués et sans abri», apprécieront la réponse de Benjamin Griveaux.

L'inconnu secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Economie et des Finances a renvoyé la sénatrice à cette réalité. «*Les dommages de la grêle sont assurables*» aussi bien les maisons, les voitures que les cultures. Pas d'état de catastrophe naturelle donc, mais on le savait déjà. Seule lueur de solidarité gouvernementale, les collectivités sont éligibles à la dotation de solidarité pour remettre en état les 31 biens publics abîmés par l'orage.

Heures supprimées: l'Université revoit sa copie

Dominique Souchet, le directeur de l'IUT d'Angoulême, parle d'un «*bon compromis*». Au terme des négociations engagées avec l'Université de Poitiers pour tenter de trouver une solution suite à l'annonce de la réduction sur nombre d'heures d'enseignement imposées à l'Institut universitaire de technologie de Charente (lire CL du 29 juin dernier), l'autorité de tutelle a revu sa copie.

L'effort drastique demandé dans un premier temps (une réduction de 6 000 heures d'enseignement sur 28 000 heures) est ramené à moins 1500 heures par an. «*Nous avons décidé à Angoulême que nous partions sur une base de négociation maximale de moins 3 000 heures. Tout le monde a fait des efforts. Avec moins 1500 heures, je trouve que nous nous en sortons plus bien*», se félicite Dominique Souchet persuadé ainsi qu'il «*n'y aura aucune baisse de la qualité de l'enseignement*».

Dans la négociation, l'IUT d'Angoulême, explique son directeur, a accepté en parallèle de rogner sur les heures dites administratives: elles seront réduites de



Dominique Souchet, directeur de l'IUT. Photo Quentin Petit

1 000 heures l'année prochaine. «*Ce sont des heures utilisées, par exemple, par les enseignants pour préparer les stages*». «*Je me félicite de cette annonce et salue la concertation exemplaire et rapide menée par les directions respectives des deux établissements pour parvenir à un accord*

équilibré», considère Jean-François Dauré, le président de GrandAngoulême, très remonté il y a deux semaines en découvrant la réduction horaire souhaitée par l'Université de Poitiers. Sa collectivité avait même clamé son mécontentement en présentant une motion votée à l'unanimité en conseil communautaire (lire CL du 30 juin). «*Cet accord permet à l'IUT d'Angoulême de conserver les moyens nécessaires à la réalisation du Programme Pédagogique National (PPN)*», poursuit Jean-François Dauré.

À couteaux tirés avec Yves Jean, le président de l'Université de Poitiers depuis cet épisode (lire CL du 3 juillet), le président de l'Agglo appelle de ses vœux l'instauration d'un «*dialogue plus régulier*» entre les deux institutions. «*Je suis sûr qu'Yves Jean en conviendra: notre politique communautaire, axée sur la formation et le développement économique par la matière grise, doit absolument s'appuyer sur des échanges fréquents avec les différentes composantes de l'enseignement supérieur et ses principaux acteurs*».

Stéphane URBAJTEL

■ Pour sa 3^e édition, le son et lumière propose deux représentations inédites sur la «Fabuleuse histoire du cognac», ces vendredi et samedi ■ Avec des moyens triplés ■ Et des bénévoles surmotivés.

Bourg-Charente, capitale du cognac

Jean RINAUD
j.rinaud@charentelibre.fr

Sur la rive droite de Bourg-Charente, trois générations sont réunies. Depuis plusieurs semaines, âgés de 1 à 76 ans, les bénévoles répètent sans relâche, guidés par un maire à l'affût du moindre faux pas. Le festival son et lumière revient pour la troisième année consécutive ces vendredi et samedi, à Bourg-Charente. Et cette année, Jérôme Sourisseau a décidé de voir les choses en grand. Après le succès d'«Il était une fois Bourg-Charente», place à «La Fabuleuse histoire du Cognac». Les hommes préhistoriques vont laisser place à Jean Martell, au chevalier de la Croix-Marion ou à l'histoire de la distillation.

120 bénévoles pour quelque 625 rôles

«On a décidé de se recentrer sur le récit du cognac, car il était important pour nous de se renouveler, je suis convaincu que le résultat sera d'autant plus réussi», assure l'élu, confiant. Durant deux heures, le spectacle va proposer un ensemble de onze tableaux. De



Les bénévoles du son et lumière en pleine répétition costumée.

Photo M. B.

l'occupation romaine à la gloire de François I^{er}, en passant par la crise du phylloxéra, rien n'est laissé de côté pour ce spectacle fantastique et féérique. Un pendu mal suspendu, des paysans en retard, un bateau qui n'arrive pas...

Quelques ajustements étaient encore à prévoir ces derniers jours, mais l'essentiel est là. «Avec ce nouveau spectacle, on n'a pas le droit à l'erreur. En plus, l'équipe s'est agrandie, on compte 120 bénévoles pour plus de

625 rôles. La coordination est donc un peu plus difficile à gérer», concède Jérôme Sourisseau. Pour faciliter le travail, tout le spectacle est en mime, couvert par une bande-son. Des musiques d'époque font aussi partie du

show. «Elles sont indispensables afin de mieux différencier les périodes historiques, cela permet aussi d'ajouter du dynamisme à la représentation», indique Sandrine Gatineau, institutrice à Bourg-Charente et protestante, le temps d'un spectacle.

En plus d'un scénario inédit, des nouveautés scénographiques font leur apparition. Grand écran interactif, scène immergée, nouvelle tribune... Un budget de 75.000 euros a été mis sur la table afin de faire face à ces nouvelles prouesses techniques. Budget multiplié par trois par rapport à l'année précédente et financé en partie par le conseil départemental, les fonds européens, ainsi qu'une trentaine de partenaires de la région. «Depuis trois ans le budget ne cesse d'augmenter, il est en parfaite corrélation avec la demande, ce qui est plutôt positif», explique Jérôme Sourisseau. Un voyage dans le temps à Bourg-Charente, qui promet d'être spectaculaire.

Son et lumière de Bourg-Charente les vendredi 13 et samedi 14 juillet, à 22 h. Durée 2 heures, entrée 15 euros, 6 euros pour les moins de 12 ans. Réservation sur le site: www.son-lumiere-bourg-charente.com

Morgan Feneny

« Connaitre les gens du village



À tout juste 21 ans, ce jeune chaudronnier de Segonzac est là depuis le début. «J'ai tout de suite adhéré à ce mini Puy-du-Fou: ça permet de faire des rencontres et de mieux connaître les gens du village. Pour moi c'est ça le plus important». Pour ce troisième spectacle, il enfilera les rôles comme des perles. Viking, moine, chevalier ou révolutionnaire, rien ne lui fait peur. Cela fait quand même deux mois qu'il travaille ses rôles avec beaucoup de professionnalisme. «Je trouve ça super de proposer un spectacle encore plus complet au public, seulement, cela demande deux fois plus de travail» confie le jeune homme, attendant patiemment son intervention.

Érine Munaux

« Vraiment pressée d'y être



Du haut de ses 9 ans, elle est l'une des plus jeunes bénévoles. Vivant à Bourg-Charente, la fillette joue une jeune paysanne depuis la première d'«Il était une fois Bourg-Charente». «Je me prépare depuis deux mois, mais j'avoue que je suis vraiment pressée d'y être.» Léa 13 ans, collégienne cognaçaise, vient, elle, aux répétitions sans appréhension. «Ça fait trois ans, donc je n'ai plus vraiment de stress. Mes parents ne m'ont pas forcée, j'ai toujours été volontaire, car pour moi c'est à la fois culturel et spectaculaire», indique la jeune fille prête à monter sur la scène immergée, en costume de french-canon. La relève semble assurée.

Olivier Burette

« J'incarne trois personnages



Imprimeur le jour, Jean Martell la nuit, Olivier Burette à l'habitude de jouer la comédie puisqu'il fait partie d'une troupe amateur. A 51 ans, ce bourgeois d'origine c'hti reste motivé quel que soit son rôle à jouer: «Cette année j'incarne trois nouveaux personnages, Jean Martell, le chevalier de la Croix-Marion et Monsieur Cocan, un négociant dans le cognac. Ces rôles m'ont permis de mieux cerner l'histoire du cognac tout en gardant le même plaisir à jouer avec les autres». Pour lui aussi, le spectacle est surtout un moyen de se retrouver. «Ça nous permet de nous voir et de créer une forme de cohésion, car aujourd'hui 90 % des bénévoles viennent du village.»

Isabelle Montillon

« L'attente est plus importante



«Je ne manquerai ce rendez-vous pour rien au monde, c'est toujours un moment convivial où on a vraiment plaisir à jouer», glisse Isabelle Montillon, salariée chez un producteur de cognac. À 56 ans, son rôle de paysanne lui colle à la peau depuis l'an dernier. Mais cette année, «j'ai un petit peu peur, car l'attente est encore plus importante: on n'a pas le droit à l'erreur, vu le nombre de spectateurs attendus». Tout de vert vêtue, elle suit à la lettre les instructions d'un maire qui cherche à ce que tout soit parfait. Mais la pression a du bon, «Grâce à ce spectacle je vais beaucoup plus au-devant des gens.»

Le chiffre

30 000

C'est le coût en euros de l'écran géant qui aurait pu retransmettre la demi-finale de Coupe du monde d'hier soir, sur la place François-I^{er}

de Cognac par exemple. Au bas mot, d'après les estimations de la mairie, qui a songé à cette option la semaine dernière avant de l'abandonner en raison du coût. En revanche, puisque la France s'est qualifiée, le dispositif de sécurité mis en place hier au centre-ville sera reconduit dimanche 15 juillet: blocage d'une partie du boulevard Denfert-Rochereau, de la place François-I^{er} et de la rue du 14-Juillet.

Le club de handball joue la carte jeunes à fond

À la rentrée, l'ALJO ouvrira une académie du hand dédiée aux enfants âgés de 8 à 10 ans, avec des entraînements spéciaux tous les mercredis.



Janice Montgaud, Davy Brousse et Pauline Mallet sont les responsables de la formation et de l'encadrement des jeunes. Photo J. R.

Jean RINAUD
j.rinaud@charentelibre.fr

Avec plus de 275 licenciés cette année, le club de handball de Cognac se porte bien. La preuve, sous l'impulsion du directeur sportif Davy Brousse, l'ALJO va monter à la rentrée une académie tournée vers les jeunes âgés de 8 à 10 ans. «Avec les nouveaux rythmes scolaires, il était impératif pour le club de s'adapter afin de répondre à la demande des parents, confie-t-il. Vingt enfants maximum seront pris en charge, ce qui demande une certaine organisation.» L'académie ouvrira tous les mercredis à partir de la rentrée, avec le matin une formation initiale autour du joueur et l'après-midi, des entraînements avec les catégories d'âges respectives. Seul les licenciés du club pourront avoir accès à cette

”

On voudrait qu'ils soient acteurs de leur formation mais surtout de leur sport.

offre: «Notre objectif reste avant tout de former les jeunes du club afin qu'ils alimentent rapidement les équipes fanions. Il est aussi important de leur apporter une culture handballistique. On voudrait qu'ils soient acteurs de leur formation mais surtout de leur sport», envisage-t-il avec un grand sourire.

Un projet cohérent qui suit la bonne dynamique du club con-

cernant la formation des jeunes. Car pour la cinquième année consécutive, l'école de handball cognacaise est labellisée «Or» pour la qualité de sa formation.

Pour Janice Montgaud et Pauline Mallet, joueuses et encadrantes des équipes jeunes, cette académie est un projet emballant. «L'idée de proposer une formation interne au sein du club ne peut qu'être positive. On va pouvoir leur apporter beaucoup plus de contenus afin qu'ils intègrent rapidement les fondamentaux du handball.»

Projet qui sera testé durant l'année scolaire 2018-2019 et pour lequel les pistes d'améliorations ne manquent pas. «J'ai pensé à ajouter du soutien scolaire ou même des séances vidéo, pour rendre les activités du mercredi encore plus diversifiées», ajoute Davy Brousse.

Le nouveau visage du pineau a la foi

Xavier Briois, de Jules-Gautret, a pris la présidence de l'interprofession. Il croit à la montée en gamme et veut y associer les réticents.

Marc BALTZER
m.baltzer@charentelibre.fr

Haut les cœurs et tous unis. Dans une situation de crise qui dure, avec des ventes en baisse depuis dix ans et une production qui a chuté d'un quart l'an dernier (lire CL du 24 mai), il fallait des paroles encourageantes de la part du nouveau président du Comité national du pineau des Charentes.

Xavier Briois, 55 ans, les a prononcées hier, au cours d'une intervention publique donnée deux semaines après l'assemblée générale de l'interprofession, qui l'a élu à la présidence. Le directeur général de Jules-Gautret succède au producteur Jean-Marie Baillif et à Patrick Raguenaud (pineaux Marnier), à la tête du regroupement de 500 viticulteurs ou négociants, parfois les deux.

Premier point, «on va continuer la montée en gamme», a-t-il assuré hier. Autrement dit, la stratégie d'amélioration de la qua-



Xavier Briois (à gauche) a succédé à Jean-Marie Baillif. Photo M. B.

lité (et de la valeur) qui passe par un vieillissement plus long. A ceux qui ne croient pas en cette vision à long terme et préfèrent utiliser les ventes de pineau comme réserve de cash, il propose de travailler ensemble.

«On est dans une situation où tout le monde, négociants et producteurs, doit se mettre autour d'une table et s'unir.» Au sens propre, puisque le président et son bureau lanceront trois groupes de travail afin de «construire le marché du pineau de demain».

Trois groupes de travail

Un premier groupe réfléchira aux problématiques de rendements et de réserves. Un deuxième se penchera sur la notion de marque collective, qui pourrait être une alternative moins contraignante que l'AOC pour certains produits, ou complémentaire. Enfin, une troisième équipe étudiera la possibilité de dénominations géographiques complémentaires.

Pour accompagner cette montée en gamme, le nouveau président a aussi présenté le panel d'opérations de communication déployé cette année, notamment en Belgique et aux États-Unis.

Le phénix

Le dragon de Crouin renaît de ses cendres



Cyril Karénine à la soudure et Mathieu Perronno à la peinture. Les artistes sont en train de soigner la sculpture détruite en février par un chauffard. Photo D. R.

Ils n'auront pas sa peau. Ni le chauffard qui lui était passé dessus début février, au rond-point de Crouin. Ni le mandrin qui avait volé sa tête, le mois suivant. Car le dragon de Crouin va renaître. Depuis deux semaines, le collectif de street-art Wonderwall, soutenu par la Ville, est en train de réparer la tête et le cou

du totem qu'avaient imaginé les lycéens de Louis-Delage en 2013, avec le sculpteur Cyril Karénine. Ce dernier s'est remis au fer à souder tandis que le graffeur Mathieu Perronno a repris ses bombes pour remettre le dragon sur pattes. Ce sera fait rapidement, mais il faudra attendre la rentrée pour son installation.

Fusion de communes au menu des élus

Les élus du conseil municipal se sont réunis ce lundi avec en premier lieu, un sujet ajouté à l'ordre du jour, avec l'aval des membres du conseil. Ce point concerne la création de la commune nouvelle de Rouillac et Sigogne. Les deux conseils ont émis un avis favorable à cette fusion et dans le même temps, opté pour appartenir à la CDC du Rouillacais, pour une mise en place le 1^{er} janvier 2019. Pascale Belle, maire, explique que de ce fait, «si cette création est entérinée par la préfecture, elle aura des conséquences pour l'agglomération Grand Cognac avec le départ de Sigogne». Après de nombreux échanges, Pascale Belle soumet le dossier au vote qui recueille 8 voix pour, 2 contre et 2 abstentions.

Sivu de restauration de la Vallée de l'Antenne. Pascale Belle et Michel Autret, ex vice-président du Sivu (syndicat intercommunal à vocation unique) ont fait un historique de la cuisine centrale où le président a démissionné à sa demande. Après l'échec de la dissolution l'année passée, le comité du Sivu propose la seule solution viable, la dissolution au 31 décembre 2018, avec la répartition du personnel et des biens (actif et passif). Après quelques questions, le vote est sans appel avec 12 voix pour la dissolution.



Le chemin de Chenade sera intégré aux itinéraires de randonnée. Photo CL

Effectifs communaux. Le tableau des effectifs de la commune sera mis à jour après les mouvements enregistrés. De ce fait, des modifications budgétaires proposées sont agréées.

Plan départemental d'itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR). Dans le cadre de l'aménagement d'un itinéraire de randonnée, le chemin de Chenade fait l'objet d'un classement. La commune doit le laisser ouvert au public. Le balisage et l'entretien seront assurés par l'agglomération. D'autres chemins feront l'objet d'une attention particulière de la part de la commune.

Les élus planchent sur l'enquête publique

Lors du dernier conseil municipal, les élus ont voté des délibérations concernant le maintien de services publics.

Trésorerie et gare de Jarnac. Le maire a soumis au conseil municipal une motion de soutien contre la fermeture de la trésorerie de Jarnac, qui, après avoir délibéré, approuve à l'unanimité et sans réserve cette motion. Concernant la réduction des heures d'ouverture du guichet de la gare de Jarnac, le maire soumet aux élus une autre motion de soutien, qui, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité et sans réserve la motion.

Sivom du cognaçais. La commune se porte partie civile dans l'affaire du syndicat intercommunal à vocation multiple du Cognçais.

Recensement. Maurice Bourabier est nommé coordonnateur communal pour le recensement Insee 2019. Le comptage de la population aura lieu du 17 janvier au 16 février.

Budget. Une décision modificative n°1 du budget principal est votée à l'unanimité pour le Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) 2018 et la mise en place de panneaux photovoltaïques.

Droit de place. Le maire propose de modifier les tarifs de droit de place à partir du 1^{er} juillet 2018 et de porter à 1 euro le tarif pour la part alimentaire et non alimentaire. Après en avoir délibéré et voté à 10 voix pour, 4 abstentions, le conseil décide d'appliquer le tarif «droit de place» à 1 euro à partir du 1^{er} juillet 2018.

Enquête publique. Concernant avis d'installation classée pour la protection de l'environnement Sarl SDTP, renouvellement et autorisation d'exploiter, le maire informe de l'ouverture d'une enquête publique d'une durée de 31 jours consécutifs fixée du mercredi 20 juin au vendredi 20 juillet 2018. Cette enquête porte sur une demande d'autorisation présentée par la SARL SDTP, dont le siège social est situé à Usson-du-Poitou, pour le renouvellement de l'autorisation d'exploiter une carrière souterraine de pierre de taille, avec modification des conditions d'exploitation, située à Bois-Charente. Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, donne un avis favorable et charge le maire de transmettre cette décision aux services préfectoraux.

Chômeurs: Macron veut revoir les règles

■ Syndicats et patronat devront renégocier à la rentrée les règles d'indemnisation ■ Le gouvernement envisage la création d'une allocation-chômage longue durée.

A lors qu'une réforme est en cours d'examen au Parlement, le gouvernement va demander aux partenaires sociaux de rouvrir en septembre des négociations pour revoir les règles de l'assurance-chômage. Voici un état des lieux du projet et de ce que souhaite l'exécutif.

Ce que prévoit la réforme en cours

Promesse de campagne d'Emmanuel Macron, la réforme de l'assurance chômage a fait l'objet d'une négociation entre syndicats et patronat en décembre et janvier, et a abouti à un accord interprofessionnel le 22 février. Le gouvernement a ensuite décidé ce qu'il en retenait et l'a inclus dans la loi «avenir professionnel» actuelle-

ment débattue au Sénat. Elle comprend l'ouverture de l'assurance chômage aux indépendants, sous conditions, et à un peu plus de démissionnaires qu'actuellement. Mais le texte contient aussi un volet sur la précarité: l'instauration d'un bonus-malus pour les entreprises qui abusent des contrats courts si les partenaires sociaux ne se mettent pas d'accord d'ici le 1er janvier. Il contient aussi la possibilité, dans le même calendrier, de retoucher au dispositif qui permet de cumuler des heures de travail et un peu d'allocations chômage (dispositif dit de cumul emploi chômage ou de l'activité réduite).

Ce que veut l'exécutif et pourquoi

Contre toute attente, et en pleine

discussion du projet au parlement, Emmanuel Macron a exprimé lundi devant les parlementaires réunis en Congrès son souhait que les partenaires sociaux reviennent les règles de l'assurance chômage car elles «ont pu involontairement encourager le développement de ce qu'on appelle la permittence et de la précarité». Le volume de contrats courts ne reflue pas et les contrats sont de plus en plus courts.

Hier devant le Sénat, la ministre du Travail, Muriel Pénicaud, a justifié la réouverture de ce chantier en estimant qu'il était «nécessaire d'aller plus loin» car le texte en cours ne «prévoit pas une réforme systémique de l'assurance-chômage». «Vous passez par pertes et profits des heures de travail», s'est insurgé l'ancien ministre socialiste Patrick Kanner.

La ministre a également mis en avant la demande de négocier un «agenda social», émanant notamment du nouveau secrétaire général de FO, et de la CFDT, ainsi que l'arrivée d'un nouveau président au Medef. Patronat et syndicats ont depuis plusieurs années beaucoup de mal à se mettre d'accord sur ces questions de précarité, et l'ont encore montré cet hiver. La ministre a par ailleurs évoqué, de manière assez floue, une réflexion sur une allocation de chômage de longue durée (lire en encadré).

La dernière convention d'assurance chômage

Avant l'arrivée d'Emmanuel Macron, syndicats et patronat avaient révisé les règles de l'assurance chômage (indemnisation pour les seniors, activité réduite...) en mars 2017, comme ils le font tous les



Exit la dernière convention chômage pourtant négociée il y a à peine un an et qui devait courir jusqu'en octobre 2020...

Photo archives AFP

trois ans. Cette convention est entrée en vigueur en octobre 2017. La négociation qui s'annonce sera cette fois menée sous le regard de l'État qui fournira un document de cadrage - dont les modalités ne sont pas définies -, notamment parce qu'une partie de la CSG, calculée sur l'ensemble des revenus de tous les contribuables, est désormais affectée à l'Unédic.

Ce que craignent les partenaires sociaux

Outre le côté «brouillon» de la méthode, Denis Gravouil (CGT) voit «une accélération du calendrier et

un durcissement». Il craint en particulier pour le dispositif de cumul emploi/allocation-chômage dont la durée pourrait être «réduite». FO s'est dit ouverte à la négociation mais ne veut pas «négocier n'importe quoi» et «tout va dépendre de la lettre de cadrage». La CFTC a salué l'initiative, ne redoutant pas de son côté la durée et la hauteur de l'indemnisation. Le Medef lui continue d'être vent debout contre un dispositif de bonus-malus. Tous pourront vont sans nul doute en discuter aujourd'hui puisque patronat et syndicat se réunissent de manière exceptionnelle au siège du Cese.

La mort annoncée de l'ASS?

À la grande surprise des syndicats, la ministre du travail Muriel Pénicaud a annoncé hier, devant le Sénat à l'occasion du débat sur le projet de loi réformant l'apprentissage et la formation professionnelle, le dépôt d'un amendement à son texte qui prévoit que *des partenaires sociaux, dans le cadre de la convention d'assurance chômage, puissent se prononcer ou explorer la possibilité d'avoir une allocation-chômage de longue durée car au moment même où l'emploi repart, où il y a beaucoup de perspectives et où on crée des emplois, il y a néanmoins un chômage de longue durée sur lequel les partenaires sociaux pourraient avoir envie de faire quelque chose.* L'indemnisation du chômage de longue

durée irait au-delà des deux ans prévus actuellement, a-t-elle précisé. Aujourd'hui, un chômeur de longue durée est indemnisé pendant deux ans avant de basculer dans l'Allocation de solidarité spécifique. Est-ce la mort annoncée de l'ASS, qui est déjà dans le viseur de Bercy? 472.000 personnes bénéficient de ce minimum social versé par la CAF aux chômeurs en fin de droits. *Il s'agit de rendre le système plus fluide et de sécuriser les trajectoires des demandeurs d'emploi afin d'éviter qu'ils aient à se réinscrire à un autre guichet lorsqu'ils ont épuisé leurs droits. L'objectif est de revoir l'articulation entre assurance chômage et solidarité»,* a répondu une source gouvernementale à Parisien.

La ministre de la Culture dessaisie du livre

Pour éviter tout conflit d'intérêts, plus d'un an après sa nomination, Françoise Nyssen se voit retirer la tutelle du Centre national du livre et la régulation économique de l'édition.

Nouveau coup dur pour la ministre de la Culture: plus d'un an après sa nomination, le gouvernement a retiré hier par décret à Françoise Nyssen, ex-patronne d'Actes Sud, «la tutelle du Centre national du livre» et «la régulation économique du secteur de l'édition littéraire». Elle ne doit pas intervenir dans aucun dossier impliquant «la société Actes Sud». Ces attributions sont désormais «exercées par le Premier ministre», ajoute le texte, précisant que ces décisions ont été prises «sur la proposition de la ministre de la Culture». La ministre a indiqué qu'elle «prenait acte» de cette décision. «Ce qui m'importe c'est de continuer à faire. Je suis là pour faire»,

a-t-elle ajouté. La ministre a précisé qu'elle continuait à piloter la concertation sur la réforme du statut social des artistes auteurs, après une première réunion qui s'est déroulée lundi.

La ministre contestée régulièrement

Nommée ministre en mai 2017, Françoise Nyssen, 67 ans, a dirigé à partir du début des années 80 les éditions Actes Sud, fondées à Arles en 1978 par son père Hubert Nyssen (1925-2011), et en a fait l'un des fleurons de l'édition française. En arrivant au gouvernement, la ministre avait laissé à son mari, Jean-Paul Capitani, les rênes d'Actes Sud, qui compte à son palmarès



Photo archives AFP

quatre Prix Goncourt (Laurent Gaudé, Jérôme Ferrari, Mathias Enard et Éric Vuillard) et deux prix Nobel de littérature (Imre Kertész et Svetlana Alexievitch). «La question est pourquoi on nomme des gens à ce point dans

des situations de conflit d'intérêts? Il y a d'autres gens à nommer. Pour moi, le cas le plus évident est celui de Mme Parly», a réagi Vincent Jauvert, journaliste de l'Obs, auteur du livre «Intouchables d'État» (Robert Laffont) (lire en encadré ci-contre).

L'action de Françoise Nyssen fait souvent l'objet de critiques. Son plan pour lutter contre les déserts culturels s'était attiré en avril les foudres des Centres dramatiques nationaux. Le quotidien *Libération* avait alors consacré sa Une à la ministre et aux «maladresses sur les dossiers dont elle a la charge». Depuis, la ministre a multiplié les annonces, dont la présentation début juin de premières pistes pour réformer l'audiovisuel public.

Des précédents

La ministre de la Santé Agnès Buzyn avait fait l'objet du même genre de mesure pour cause de conflit d'intérêt. Son mari, Yves Lévy, est le PDG sortant de l'Inserm, placé sous la double tutelle des ministères de la Santé et de la Recherche. Lorsqu'elle est entrée au gouvernement en mai 2017, un décret l'a déchargée de tout ce qui touche à l'Inserm. La ministre des Armées Florence Parly, en fonctions depuis juin 2017, avait elle renoncé à ses mandats au sein du groupe de conseil Altran, du fabricant de terminaux de paiement Ingenico et de l'équipementier Zodiac Aerospace. Son mari, patron de l'Agence des participations de l'État - chargée de gérer le patrimoine de l'État dans différentes industries et services, dont Safran, Thales et Airbus - avait mis entre parenthèses ses responsabilités liées aux industries de défense.

Cet après-midi



Estival

Beau temps chaud et bien ensoleillé avec seulement quelques fins nuages élevés passagers. Brise côtière et vent faible dans les terres.

Judi



Vendredi



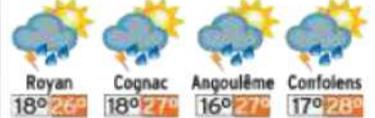
Samedi



Dimanche



Lundi



Mardi



Politique de la ville : la Région y participe

NOUVELLE-AQUITAINE La Région dispose d'une enveloppe de 5,8 millions pour aider les projets dans les quartiers dits prioritaires

Elu PS de Poitiers et conseiller régional délégué à la politique de la ville, Benoît Tirant présentait hier matin, à Bordeaux, le dispositif voté en assemblée plénière le 26 mars dernier.

« **Sud Ouest** » En quoi la politique de la ville concerne-t-elle le Conseil régional ?

Benoît Tirant La politique de la ville est certes portée par les agglomérations et l'État depuis la loi Lamy de programmation pour la ville et la cohésion urbaine de février 2014 mais elle concerne aussi les compétences régionales puisqu'il y est question de développement économique, d'emploi ou de jeunesse.

C'est pourquoi Alain Rousset a choisi d'impliquer notre institution mais il ne s'agit pas, comme on me l'a parfois demandé à Poitiers, de financer la réfection des trottoirs ou de la chaussée. Un dispositif a été voté en session plénière avec une enveloppe de 5,8 millions d'euros par an, soit 4 millions pour aider l'investissement et 1,8 million pour financer du fonctionnement. Je fais en ce moment le tour des communes concernées pour le décrire.

Précisément, qui est concerné par ce dispositif ?

Il concerne 81 quartiers dits « politique de la ville » (QPV), répartis dans 45 communes et 26 intercommunalités. Près de 210 000 personnes, soit 4 % de la population régionale, habitent dans ces quartiers et c'est vraiment à eux que s'adresse notre dispositif. C'est aux habitants qu'il doit profiter.



Benoît Tirant, l'élue en charge de la politique de la ville. ARCHIVES «SO»

En Nouvelle-Aquitaine, les quartiers sont moins peuplés que dans le reste du pays : 2 600 habitants en moyenne, contre 3 800 en France.

Neuf QPV de notre région comptent moins de 5 000 habitants.

« Les quartiers que nous ciblons se singularisent par un taux élevé de monoparentalité, d'obstacles à la mobilité »

situent les QPV. Ces quartiers se singularisent également par un taux élevé de monoparentalité, d'obstacles à la mobilité faute de permis de conduire et d'échec scolaire.

Dans le même temps, 25 % des habitants déclarent vouloir créer leur en-

treprise et le taux monte même à 50 % chez les moins de 30 ans. Il n'y a pas de petits projets mais nous sommes plutôt sur des petites créations d'emploi, comme à Saintes avec une repasserie, installée dans un centre commercial, et qui permettra la création de 2 à 3 emplois. Mais même un seul emploi constitue une satisfaction.

Comment décidez-vous d'aider un projet ?

Les porteurs de projet doivent nous solliciter et répondre à certains critères. Pour le restaurant Le Jardin Pêcheur à Bordeaux-Bacalan, nous avons conditionné notre aide de 150 000 euros au recrutement de la moitié des 30 salariés dans le quartier. Nous portons aussi un projet de village d'artisans à Coulouneix-Chamiers (24) avec déjà 50 dossiers déposés pour seulement 15 places.

Recueilli par Benoît Lasserre

LE CHIFFRE DU JOUR

7 500 os fossilisés ont été identifiés sur le site d'Angeac-Charente en neuf années de fouilles paléontologiques (la nouvelle saison vient tout juste de démarrer, lire p.15) et près de 25 000 photos scientifiques ont été réalisées. Le site, ouvert au public, a attiré 3 300 visiteurs en 2017.

COUP DE CHAPEAU

LES COGNACS SE VENDENT AUX ENCHÈRES À PARIS

La maison Artcurial, célèbre place de vente aux enchères parisienne, aime décidément le cognac. En plus de s'occuper de la Part des anges, en septembre, elle vient d'achever la première édition de Liquid Gold, salon dédié aux spiritueux d'exception avec vente aux enchères. Sur les 180 flacons rares et millésimés ayant trouvé preneur, on citera notamment une bouteille de Hennessy Timeless Spécial Hors-Série, adjugée 7 400 euros (frais inclus), estimée initialement entre 6 000 et 6 500 euros.



La bouteille Hennessy Timeless Spécial Hors-Série est partie à 7 400 euros. PHOTO H.-J. BERTHELEMY

« Il faut sortir par le haut »

PINEAU Le nouveau président du comité national du pineau livre sa feuille de route, alors que la stratégie fait débat

JONATHAN GUÉRIN
j.guerin@sudouest.fr

Vaut-il mieux miser sur la qualité et des prix élevés, ou privilégier une politique de petit prix et toucher les clients des grandes surfaces ? Voilà les deux stratégies qui s'affrontent dans le monde du pineau.

Xavier Briois, lui, semble avoir choisi son camp. Le nouveau président du Comité national du pineau des Charentes a tenu hier une conférence de presse, sa première prise de parole publique depuis son élection le 22 juin dernier. Il a pris une position relativement tranchée sur cette problématique d'actualité : « L'important, c'est la création de valeur. La montée en gamme rentre dans cette logique. Bien sûr, on n'empêchera jamais quelqu'un de faire un coup [en pratiquant des prix bas, NDLR]. Mais ces personnes pratiquant la tendance baissière auront des problèmes à terme. Un ruisseau, ça s'assèche. Il faut sortir de tout cela par le haut. Nous devons nous



Xavier Briois a été élu président de l'interprofession pour trois ans. PHOTO J.G.

orienter vers une montée en gamme.»

Bientôt une boutique en ligne

Voilà l'essence du message Xavier Briois. Le directeur général de Jules Gautret (pôle viticole de la coopérative Océalia) sera aux commandes du comité national pour trois ans. L'homme de 55 ans a donc fixé plusieurs objectifs. « Concernant les rendements et les réserves, il faudra se projeter dans l'avenir et travailler sur

le long terme. » Autre axe, la mise en place d'un statut de négociant élaborateur. « Cela permet d'identifier de façon plus forte le négociant à son produit dans un environnement concurrentiel. »

Xavier Briois mise aussi sur l'innovation : « Le segment des apéritifs est décroissant. Le pineau s'en sort mieux, mais l'innovation permettra de conquérir une nouvelle génération de clients. » La vente en dehors des frontières constitue également

une préoccupation du nouveau président. « L'avenir se construit à l'export, assure-t-il. Cette partie doit être continuée. » Les efforts se portent sur les États-Unis, où des campagnes de publicité sont menées.

Et pour ne pas oublier le marché français, l'interprofession est en train de mettre sur pied un site Internet. À la fois vitrine publicitaire et boutique, il devrait voir le jour à la fin de l'année « pour permettre de répondre à la demande ».

Nicole Bonnefoy interpelle le gouvernement

GRÈLE Hier, la sénatrice de Charente, Nicole Bonnefoy, s'est exprimée sur les dégâts causés par l'orage de grêle qui s'est abattu mercredi 4 juillet. Après avoir qualifié cet événement de « désastre climatique », elle a réclamé au gouvernement « la mise en œuvre d'un fonds de soutien » pour les sinistrés et les collectivités locales. Le sinistre ayant laissé un « champ de ruines et des paysages dévastés », la sénatrice a pointé trois besoins urgents : la mise en sécurité des personnes touchées, celle des biens dévastés « dont certains menacent de s'écrouler », ainsi que l'aide au redémarrage des activités agricole et industrielle, « là où les bâtiments, les stocks, les cheptels et les récoltes sont perdus ».

Emplois menacés à la CCI

ANGOULÊME La chambre de commerce et d'industrie redoute la baisse de ses ressources

Les salariés de la chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Charente sont à nouveau inquiets pour leur avenir. Après la fusion des CCI de Cognac et d'Angoulême en 2013, après la suppression « de 12 employés de la CCI depuis 2010 » (passant de 60 à 48 à Angoulême), le personnel et les élus de la chambre redoutent de nouvelles suppressions de postes. Hier, ils ont donc manifesté sur la place Bouillaud à Angoulême.

En Nouvelle-Aquitaine, 300 postes ont déjà été supprimés et le gouvernement espère encore « économiser 400 millions d'euros sur quatre ans dans les CCI. D'où des réductions d'effectif prévues en Charente », indiquait Gilles Amblard, le représentant du personnel de la CCI de Charente. Des économies qui seront réalisées en baissant la Taxe pour frais de chambre (TFC). Une rentrée d'argent de 250 € que payent les sociétés à la CCI en échange de l'accompagnement que leur apporte la chambre. D'ailleurs, Bruno Lemaire, le ministre de l'Économie, avait rendez-vous hier avec les présidents des CCI à Paris pour s'en expliquer.

Des entreprises en péril

« Il y a quelques mois, un chef d'entreprise qui déposait le bilan m'appelle. La situation de sa société s'empirait. Tout de suite je suis monté dans ma voiture pour aller le voir », raconte Frédérique Bechon de la chambre de commerce. Avec la réduction du budget de la CCI d'Angoulême, « ce



Les CCI perdront près de 8 000 postes en France suite à la baisse des ressources.

PHOTO C. G.

type d'accompagnement sera limité », prédit la directrice du développement territorial. Moins de personnel à la CCI signifie également une présence plus faible « pour aider les TPE et PME à s'installer sur le territoire et pour assister les sociétés en difficulté », résume Frédérique Bechon. En chiffre, le rabetage de la taxe pour frais de chambre « représente une perte de 20 % de notre budget », calcule Gilles Amblard.

Les employés de la CCI demandent donc du temps pour s'adapter. Car la baisse des rentrées d'argent va aussi peser dans la qualité de la formation. Les agents travaillant dans les centres de formation charentais qui dépendent de la CCI vont devoir être redéployés pour assurer l'accompagnement aux entreprises.

C. G.

Bienvenue dans le paléopaysage d'Angeac

DINOSAURES La 9^e saison de fouilles paléontologiques d'Angeac-Charente a démarré autour d'une équipe de fouilleurs resserrée

HÉLÈNE RIETSCH
h.rietsch@sudouest.fr

Après un cru 2018, frappé du seau de l'exposition à succès « Dinosaur : les géants du vignoble », actuellement au Muséum d'histoire naturelle de La Rochelle, la 9^e campagne de fouilles paléontologiques d'Angeac-Charente vient de reprendre il y a deux jours à peine. Sous un soleil de plomb, les fouilleurs travaillent à l'ombre d'une tente, sur le sol argileux d'Angeac-Charente. Entourés d'un noyau de professionnels, ces fouilleurs expérimentés (plusieurs doctorants) occupent un nouveau carré du site, à son extrémité ouest. « À peine 20 mètres du fameux fémur », précise Jean-François Tournepiche, conservateur du musée d'Angeac.

Comprennez le fémur de 2,2 mètres (appartenant à un sauropode trapu de 40 tonnes, 40 mètres) qui a fait entrer Angeac-Charente dans la cour des sites paléontologiques européens exceptionnels.

D'ici jeudi et jusqu'au 2 août, le public pourra mesurer tous les jours sur place et partager le travail des scientifiques lors de visites guidées, commentées par sept étudiants paléontologues (licence, master 1 et 2) qui ont tous au moins participé à une campagne de fouilles (ci-contre).

« Toujours des surprises »

Cette année, l'équipe des fouilleurs a été réduite de 50 à 35, pour des questions d'intendance. Encadré par Jean-François Tournepiche et Ronan Allain, conservateur au Muséum national d'histoire naturelle de Paris, le chantier de fouilles s'oriente sur la qualité des recherches.

En neuf ans de fouilles, les fossiles appartenant à une cinquantaine d'espèces ont été mis au jour. Tout un écosystème, remontant à environ 145 millions d'années, du dino-



Les fouilles ont démarré il y a deux jours, avec déjà des dents qui font surface. PHOTOS LOIC DÉQUIER



Ils sont 35 fouilleurs (contre 50 l'an passé) à traquer les fossiles d'Angeac-Charente, encadrés par le paléontologue Ronan Allain

saure, petit et grand, herbivore et carnivore, aux animaux vivant dans et autour de l'eau et à toute une faune subtropicale.

« On a des données à ne plus savoir qu'en faire ! 7 500 os identifiés, 65 000 non identifiables, un millier de dents, 3 000 coprolithes (crottes). Une densité de découvertes au mètre carré qui tourne autour de la centaine d'os sur l'ensemble du site », détaille le paléontolo-

gue Ronan Allain, par ailleurs commissaire de l'exposition T. rex, visible cet été au Muséum d'histoire naturelle de Paris.

Cette fois, l'équipe caresse toujours l'espoir de trouver des pièces articulées, comme ça a été le cas l'an passé. Pattes, griffes et vertèbres de sauropodes, omoplates d'ornithomimosaures avaient été découvertes.

« Huit ans d'expériences montrent qu'il y a toujours des surpri-

12 JUILLET - 2 AOÛT

TROIS VISITES PAR JOUR

Du lundi au dimanche, à 11, 15 et 17 heures, sont organisées des visites gratuites. Les jauges étant limitées, il faut absolument réserver auprès des offices de tourisme de Châteauneuf (05 45 97 13 32), Jarnac (05 45 81 09 30), Cognac (05 45 82 10 71) ou Segonzac (05 45 83 3777).

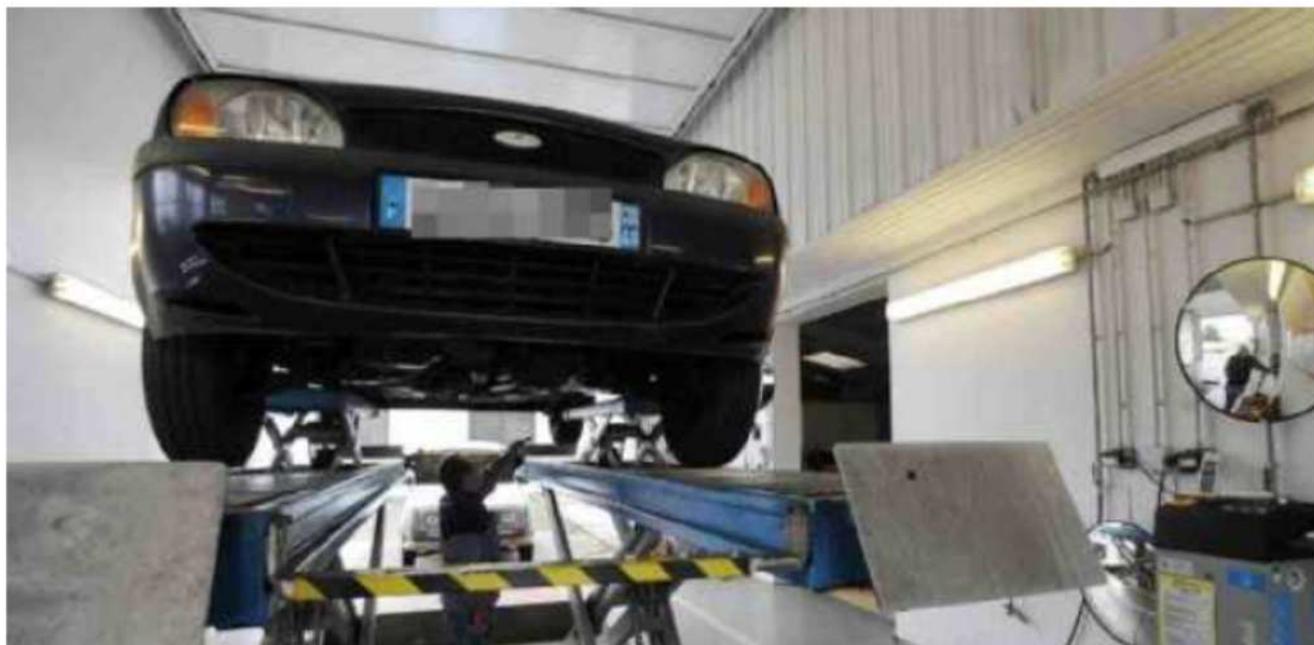
LES ATELIERS ENFANTS COMPLETS

Les dernières places sont parties hier. Du jeudi au dimanche, des ateliers de fouilles paléontologiques adaptées aux 7/10 ans sont organisés tous les jours à 15 heures. Que les jeunes amoureux des dinosaures se rassurent, ils peuvent participer aux visites guidées, ouvertes à tous. Seul conseil, prévoir un chapeau et de l'eau, le site offrant peu d'ombre.

», souligne Jean-François Tournepiche. Dans un site qui attire toujours autant le public que les scientifiques de renom. Rafaël Royo Torres, spécialiste du sauropode, ou encore Martin Qvarnström, coprolithologue suédois, rejoindront prochainement les fouilleurs.

AUTOMOBILE

Contrôle technique : délai plus court pour réparer



Le contrôle technique a évolué depuis le 20 mai, et le nombre de points à vérifier est désormais de 133, contre 123 auparavant. Attention : en cas de détection d'une défaillance critique, vous n'avez le droit de circuler que le jour même jusqu'à votre domicile ou chez votre garagiste pour effectuer la réparation.

PHOTO ARCHIVES NICOLAS LE LIÈVRE

Plongée dans les secrets du drone Reaper

Plongée dans les se

ARMÉE La BA 709 est la seule en France à avoir cette technologie. Comment se pilote un tel engin ? À quoi sert-il ? Les militaires nous ont ouvert leurs portes

DOSSIER RÉALISÉ PAR
JONATHAN GUÉRIN
j.guerin@sudouest.fr

Samedi, les hommes de la base aérienne 709 de Cognac seront au défilé du 14 Juillet à Paris. Sur terre, mais aussi dans les airs. Car un oiseau d'un genre particulier occupera le ciel. Il s'agit du Reaper. Son objectif : assurer la protection au-dessus de la capitale. Mais que sait-on vraiment de cet aéronef ? Les militaires ont accepté de nous ouvrir leurs portes pour faire découvrir ce qui constitue, à ce jour, le seul exemplaire en France métropolitaine. Car pour l'heure, les quatre autres modèles de notre armée sont à l'étranger. Plus précisément à Niamey, au Niger. De cette « base aérienne projetée » de l'opération extérieure Barkhane décollent les Mirage 2 000 et les drones Reaper.

« Très peu d'opérations majeures se font sans les drones aujourd'hui », avance le colonel Vincent Coste, commandant de la BA 709 de Cognac-Châteaubernard. La décision de doter l'armée de ces engins a été prise en 2013. « Il y avait urgence à disposer de tels systèmes », se souvient le commandant. Certes, la France disposait déjà des Harfang, un engin israélien francisé par Airbus arrivé en 2008. Mais le Rea-

per constitue une étape supplémentaire dans la technologie. « Il va deux fois plus haut que le Harfang, est deux fois plus rapide, dispose d'une autonomie et de capteurs optiques bien supérieurs », avait déclaré le général Charpentier, commandant de la brigade aérienne de l'aviation de chasse, en janvier dernier, lors du retrait du service du Harfang.

Discret et endurant

Le Reaper s'est imposé comme le roi du ciel depuis 2014 contre les djihadistes au Sahel. « Il nous permet de surveiller la bande sahélo-saharienne, explique le colonel Coste. On ne s'en rend peut-être pas compte mais ce théâtre d'opérations fait plusieurs milliers de kilomètres, soit l'équivalent d'une distance Madrid-Bruxelles. »

60 % du renseignement collecté serait attribuable au Reaper, selon des sources de presse. « Cet outil est adapté aux conflits asymétriques », analyse le lieutenant-colonel Jérôme Mary, commandant de l'escadron de drones. « L'appareil n'est pas furtif, il est visible par les radars et les systèmes infrarouges. Il sert contre des opposants qui n'ont pas de système solaire mettant en danger l'aéronef. Nous pouvons observer les groupes terroristes à une dizaine de kilomètres, en

tre, comme pour le 14 Juillet, ou encore la Fête des lumières à Lyon ; et le Reaper est également utilisé pour former et entraîner les équipages, qui devraient passer de 15 à 36.

« L'expertise est ici, met en avant le colonel Coste. Les anciens commandants d'unité diffusent le savoir relatif aux drones dans les hautes sphères. On fait part à l'état-major de nos ca-

pacités et de nos besoins. » En 2019, six nouveaux drones devraient arriver, dont certains à Cognac. Au total, la France prévoit de posséder 12 Reaper d'ici la fin de l'année prochaine, soit un coût estimé à 670 millions d'euros par la presse spécialisée. Dans ce dispositif, la BA 709 constitue résolument un site stratégique d'avenir pour l'armée de l'air.



Le colonel Coste et le lieutenant-colonel Mary veillent sur le Reaper, dans un local hypersécurisé de l'escadron drone de la base aérienne 709. PHOTO J.G.

toute discrétion. De plus, le drone est rapide, avec une vitesse maximale de 400 km/h. Il est endurant, avec une autonomie de vingt-quatre heures. Au final, il existe une réelle complémentarité avec notre aviation classi-

que. » Au Niger, environ 30 hommes de la BA 709 sont déployés. En Charente, le drone est entouré par 170 militaires pour deux types de missions : de temps à autre, il est appelé sur des opérations de surveillance aéroterres-

Ils sont les yeux aiguisés du ciel

COCKPIT Spécificité française : l'opérateur qui analyse les images et le pilote travaillent ensemble

Certains se demandent d'où le drone est piloté. La réponse est simple : un cockpit ! En réalité, il s'agit d'une sorte de remorque posée au sol. Des antennes permettent de garder en permanence des liaisons radio et satellites entre la « salle de conduite » et l'aéronef. Le pilote dispose d'un manche et fait obligatoirement décoller / atterrir le Reaper en mode manuel (avant de pouvoir passer en pilote automatique). « Il y a seulement une seconde et demi de latence entre le moment où le pilote décide d'une action et celui où elle est exécutée », précise le lieutenant-colonel Jérôme Mary, commandant de l'escadron de drone.

Au total, faire voler un Reaper nécessite un équipage de quatre opérateurs : un pilote, un opérateur capteur (qui fait fonctionner les systèmes optiques), un opérateur image (pour l'analyse en temps réel du renseignement issu de la vidéo) et enfin un officier renseignement (un coordinateur tactique faisant remonter au centre de commandement une analyse du renseignement transmis par les opérateurs).

Le binôme opérateur capteur/opérateur image est capital. « Le premier

est chargé de faire fonctionner les systèmes optroniques », explique le capitaine Nicolas. Cet homme de 39 ans est un ancien pilote de chasse devenu opérateur capteur. « Cela consiste à analyser les informations en temps réel. Il y a également un officier de renseignement, le coordinateur tactique, qui chapote le tout et parle au pilote. C'est un peu le chef d'orchestre. »

« Une vraie Rolls Royce »

L'ancien pilote affirme ne pas avoir perdu au change : « Le Reaper est une vraie Rolls Royce. On a à notre disposition l'un des meilleurs outils à l'heure actuel. » En effet, le nez du drone accueille un dispositif de pointe pour voir le jour et la nuit, au radar ou en infrarouge. « On analyse la scène en temps réel mais on peut aussi la repasser pour vérifier quelque chose », détaille le chef David, opérateur images. « Nous pouvons mesurer, calculer des vitesses d'engins en mouvement et même identifier certains matériaux. On peut aussi se douter qu'une personne est armée rien qu'en observant sa démarche. » Les militaires témoignent de cette mission très particulière : « C'est vraiment



Voici à quoi ressemble le poste de travail d'un opérateur image, depuis la « salle de conduite » à Cognac. PHOTO D. PUJO / ARMÉE DE L'AIR

agréable d'être efficace, juge le chef David. On observe le cycle de vie des individus que nous devons surveiller. On aide les convois à progresser, on fournit des informations précieuses pour nos forces à terre. C'est gratifiant. Nous apportons notre expérience au cœur du dispositif opérationnel. »

Des garanties d'efficacité

Et cette manière de fonctionner, impliquant pilotage et image en temps réel, donne satisfaction : « L'équipage est constitué d'une masse hétéroclite de compétences, assure le capitaine Nicolas. On met tout cela en commun pour le bien de la mission. Il y a

un très haut niveau d'expertise : les décisions se prennent ensemble et tout le monde est obligé de s'investir dans le travail de l'autre. Il ne s'agit pas seulement d'une caméra volante. » Au final, cette méthode de l'armée française est très particulière : « Ce qui nous distingue des États-Unis, c'est qu'on est acteur de l'analyse, souligne le lieutenant-colonel Mary. Nous déployons des équipes sur le terrain alors que les Américains dissocient les équipages de conduite du Reaper des équipes d'analyse du renseignement. Les deux ne se parlent pas. » Chaque équipage peut travailler entre quatre et cinq heures avant de se relayer.

Feu vert pour armer les drones

STRATÉGIE La ministre des Armées a ouvert la voie pour que les drones puissent ouvrir le feu. La mesure fait débat

Les militaires le réclamaient en coulisse depuis longtemps. Le Parlement avait également poussé en ce sens. Les drones Reaper seront armés. La décision a été prise par Florence Parly, ministre des Armées, en septembre dernier. La France adopte ainsi la même stratégie que les Américains, Israël, la Grande-Bretagne ou l'Italie.

Techniquement, la mesure n'est pas très complexe. Les Américains ont conçu le Reaper pour accueillir quatre missiles américains Hellfire (qui équipent déjà les hélicoptères Tigre franco-allemands) et deux bombes guidées. Le nom « reaper » signifie d'ailleurs « la faucheuse », ce qui ne laisse pas de doute quant à ses capacités. . .

Le risque de bavures soulevé

Mais les Organisations non-gouvernementales de défense des droits de l'Homme ont pour habitude de dénoncer l'usage de ces armes, jugées insuffisamment maîtrisées et sources de bavures. Le colonel Coste, qui commande la BA 709 de Cognac-Châteaubernard, tient d'abord à expliquer les atouts des drones armés :



Sur la base de Niamey, au Niger, les quatre drones assistent les soldats mais ne peuvent attaquer si besoin. ARCHIVES AFP / P. GUYOT

« Ils constituent un avantage tactique car, jusqu'à présent, ils étaient témoins mais ne pouvaient intervenir alors qu'ils étaient sur place. Si nos soldats au sol ont besoin de renfort, il est bon d'avoir une possibilité d'agir depuis les airs pour éviter le pire. »

Sur l'aspect éthique, l'armée avance plusieurs arguments. Contrairement aux États-Unis, l'équipage travaille ensemble et se situe non loin du théâtre d'opération. Cela limite le syndrome du tireur distancié qui ne prend pas la mesure de son tir.

Ensuite, le lieutenant-colonel Mary, qui dirige l'escadron de drones, ne voit pas de différence notable : « Le

Reaper, grâce à ses lasers, guide déjà les bombes. Ce qui changera, c'est que les bombes viendront directement du drone et non d'un avion de chasse. » Enfin, le droit sera respecté : « La décision d'engager le tir dépendra toujours d'une personne qui s'assure de respecter le droit des conflits armés, à l'identique de nos pilotes de chasse », rétorque le colonel Coste. En clair, il n'y aura pas de robot tueur ni d'exécution extrajudiciaire.

 **SUR**
sudouest.fr
Vidéo : comment fonctionne le drone Reaper

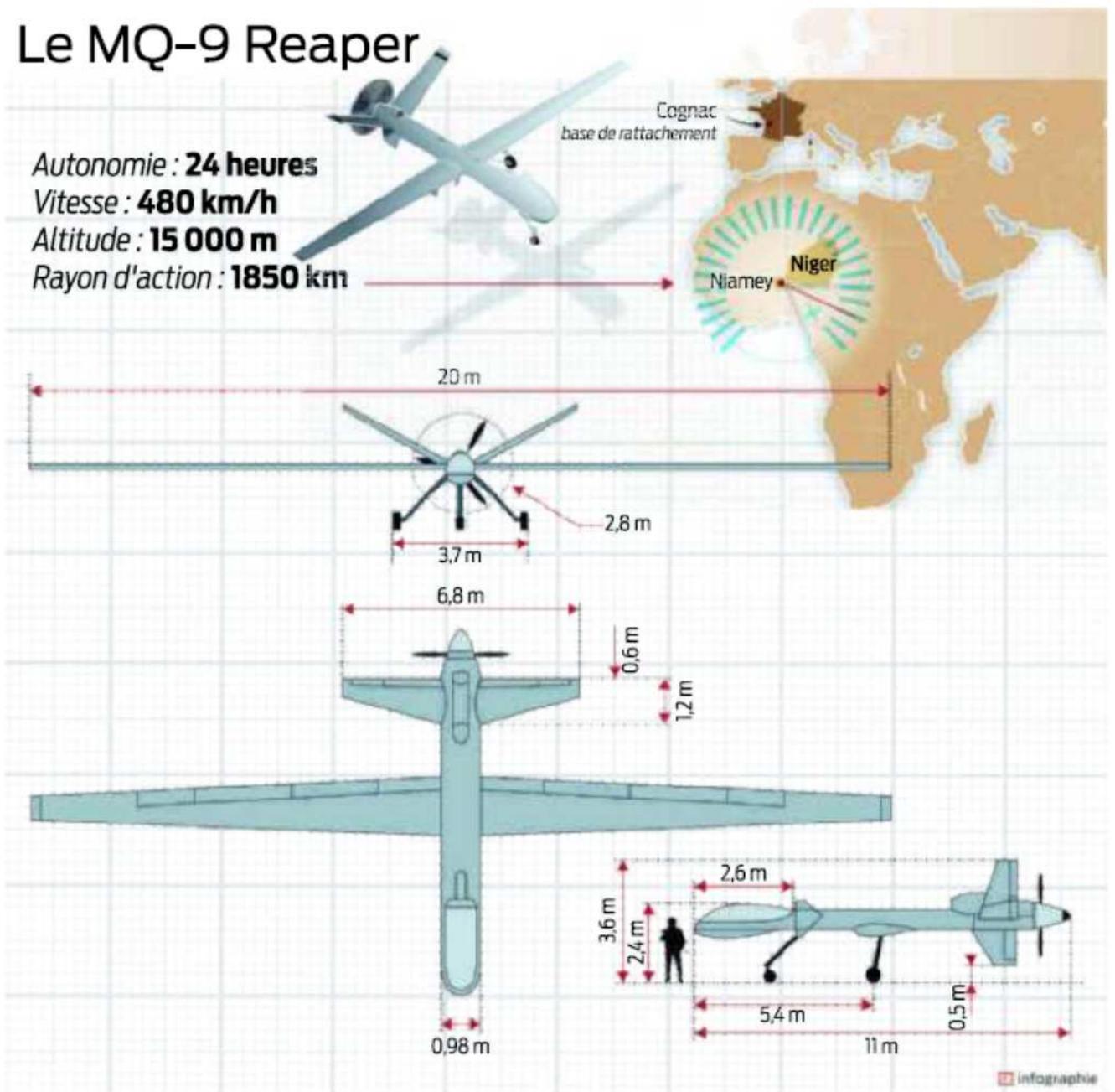
Le MQ-9 Reaper

Autonomie : **24 heures**

Vitesse : **480 km/h**

Altitude : **15 000 m**

Rayon d'action : **1850 km**



Une question d'indépendance

Disposer d'un drone constitue aujourd'hui un atout majeur, si ce n'est indispensable, pour les pays voulant affirmer leurs capacités opérationnelles sur le terrain. Mais l'armée française n'est pas totalement maîtresse du drone Reaper. En attendant que les militaires soient formés, le constructeur américain General Atomics a exigé que ses propres employés réalisent les décollages et les atterrissages.

Ainsi, jusqu'à très récemment, les aviateurs de Niamey laissaient la main aux Américains en début et fin de mission. Les équipages avaient réellement le contrôle total au moment où le drone était en vol. Cette situation a pris fin quand les Français ont réalisé le stage de formation nécessaire aux phases de décollage et atterrissage sur une base de l'US Air Force près de Las Vegas.

Autre point important : si le hasard de l'actualité venait à nécessiter l'intervention du Reaper sur de nouveaux théâtres d'opération extérieure, il faudrait solliciter l'accord du gouvernement américain. En effet, en raison du contrat, les États-Unis se réservent un droit de regard sur l'endroit où opère le drone (notamment pour des questions de sécurité) et les ennemis qui sont visés par le drone (pour une question de diplomatie). L'arrivée de la nouvelle version du Reaper, en 2019, offrira davantage d'autonomie à la France que ce soit pour le choix du théâtre comme pour la mise en œuvre et la maintenance. Les premiers mécaniciens ont déjà réalisé la formation idoine aux États-Unis et sont aujourd'hui aptes à travailler sur cette version.

Pour toutes ces raisons, la France, l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne financent un drone européen garantissant leur indépendance stratégique. Le projet, conduit par Airbus, Dassault et Leonardo, pourrait aboutir à une commande de six avions pour la France en 2025.



Le Reaper au-dessus de la Charente.

ARCHIVES / PHOTO A. JEULAND / ARMÉE



Alan Stivell se produira le 23 novembre prochain au Castel. PHOTO DR

Un premier nom de la saison du Castel

Il faudra encore un peu patienter (jusqu'au mois de septembre prochain) pour connaître la teneur exacte de la saison cinq du Castel. Dominique Petit, adjoint à la culture, et Jean-Michel Boquet, qui veille à l'intendance du Castel, ont tout de même laissé filtrer quelques informations. Le duo, en parfaits communicants, nous révèle un premier nom (un autre devrait suivre dans les semaines à venir) : Alan Stivell qui sortira son 25^e album au mois d'octobre prochain intitulé « Human-Kelt ». Il est programmé vendredi 23 novembre au Castel. La commission culture réalise donc là un joli coup : « Pour

nous, c'est l'occasion ou jamais d'avoir cette figure de renouveau de la culture bretonne. »

Les prix demeurent stables

L'équipe ne change pas sa ligne culturelle. Il n'y aura donc pas d'augmentation des tarifs en vue comme cela avait été suggéré lors du précédent conseil municipal. Deux spectacles seront en accès libre, la commission culture conserve la charge de la programmation. Il y aura aussi un spectacle engagé.

La tonalité de la saison ? « C'est plus joyeux, enfin ! », concède la première adjointe. Certes, il y a bien eu quelques

frayeurs dans l'établissement du calendrier. Une fois les dates des spectacles partenaires posées, les propositions 100% Castel auraient dû s'intercaler aisément. C'était sans compter sur les deux dernières pièces du puzzle programmation. Des artistes qui se défilent. Mais une fois les « grosses déceptions » passées, le ciel s'est éclairci : les espérés seront de la saison 6 et entre-temps des noms sont tombés.

Sandra Balian

Tarif : 32 €, réservation cet été dès aujourd'hui à la mairie du lundi au vendredi de 13 h 30 à 17 heures ou sur lecastel.fr.